

Non à la disparition des associations une semaine nationale d'action, du 14 au 22 septembre

Les signataires de [l'appel « Non à la disparition des associations »](#) [650 associations - 80 réseaux nationaux, 150 associations régionales ou départementales, plus de 400 structures locales - et près de 5 000 individuels] organisent une semaine d'action à travers la France.

Objectif : alerter bénévoles et militants, citoyens, élus locaux et pouvoirs publics sur les risques que le plan de rigueur fait courir aux associations. Et par ricochet, à la société tout entière.

Les associations sont aujourd'hui menacées

Les financements de l'État au secteur associatif ont baissé de 30 % en cinq ans.

Ceux des collectivités locales risquent aussi de diminuer puisque, dans le cadre du plan de rigueur, est prévue une baisse de la Dotation globale de fonctionnement de 1,5 milliard d'euros en 2014, puis de 3 milliards en 2015.

Cela s'ajoute à des tendances lourdes qui, depuis plusieurs années, fragilisent l'action associative : multiplication des appels d'offres, complexité croissante des procédures, pressions au regroupement...

Les chiffres sont éloquentes : - 35 000 emplois associatifs perdus entre 2010 et 2013
- 140 000 associations en très grande difficulté

Le plan de rigueur menace, selon nos projections, de 30 000 à 40 000 nouveaux emplois, soit un énorme « plan social », comparable à celui des reconversions industrielles des années 1980. Localement, de nombreuses structures licencient ou se préparent à mettre la clé sous la porte.

Elles sont pourtant indispensables à la démocratie et à toute vie sociale

Les 1 300 000 associations françaises jouent un rôle majeur pour le développement de l'emploi, la cohésion sociale, l'éducation populaire, la démocratie et la participation citoyenne, la transition écologique, le respect des droits fondamentaux. 95% d'entre elles s'appuient essentiellement pour cela sur l'engagement bénévole.

Ce que nous demandons

- La reconnaissance solennelle du rôle des associations citoyennes
- Le maintien en 2014 et 2015 des financements publics de l'État comme des collectivités
- La mise en place d'une réglementation adaptée aux petites et moyennes associations

La semaine nationale d'action

Plus de 60 actions vont être menées sur 45 territoires avec des formes de mobilisation multiples et variées : débats, ateliers citoyens, défilés de rue, pique-niques, concerts, théâtre, forums...

Qui sommes-nous ?

Créé en 2010, le Collectif des associations citoyennes regroupe des [associations, fédérations, réseaux de tous secteurs](#) : sanitaire et social, culturel, éducatif, environnemental, sportif, insertion... Il a créé une plate-forme inter associative, « Non à la disparition des associations », dont [l'APPEL sur internet](#) continue de connaître un large retentissement.

Voir les sites www.associations-citoyennes.net et www.nondisparitionassociations.net

Contact : Isabelle Boyer au 07 70 98 78 56, contact@associations-citoyennes.net